

Pour diffusion immédiate  
CNW Code 01

## **La ministre Christine St-Pierre annonce une aide financière de 257 000 \$ au Réseau intercollégial des activités socioculturelles pour sa prochaine saison artistique**

**Québec, le 17 janvier 2012** – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, a participé aujourd'hui au coup d'envoi des rendez-vous culturels du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ), où elle a annoncé en son nom et au nom de la vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, l'attribution d'une aide financière de 257 000 \$ au RIASQ pour sa prochaine saison artistique.

Grâce à cette contribution financière, le RIASQ offrira une fois de plus à des milliers de jeunes un accès privilégié à une multitude d'activités culturelles. « Il est essentiel de fournir à la jeunesse québécoise des occasions de développer son plein potentiel créatif. À ce titre, le RIASQ soutient l'épanouissement de ces jeunes de manière très concrète. Nombre d'entre eux ont la chance d'expérimenter une facette d'un métier auquel ils se destinent, tandis que d'autres s'engagent pleinement dans l'élaboration d'un projet et apprennent le sens de l'entraide, de la collaboration », a déclaré la ministre St-Pierre.

Le RIASQ reçoit du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine une aide financière de 100 000 \$ en aide au fonctionnement, à laquelle s'ajoutent 26 500 \$ pour le soutien à des événements intercollégiaux tels que Cégeps en spectacle, l'Exposition intercollégiale d'arts plastiques, le Festival intercollégial de danse, le Circuit d'improvisation du RIASQ et le Festival intercollégial de théâtre. Cette dernière contribution est allouée en vertu de l'Appel de projets nationaux en loisir culturel des jeunes.

Le RIASQ bénéficie également d'un soutien financier de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui lui verse annuellement une somme de 35 000 \$ à titre d'aide au fonctionnement et une autre de 95 500 \$ dans le cadre du programme Promotion de l'enseignement collégial : productions étudiantes.

« Plusieurs étudiants et étudiantes qui fréquentent nos établissements d'enseignement collégial expriment leur talent à travers les arts et la culture. Les activités organisées par le RIASQ sont autant d'occasions pour eux de s'ouvrir aux autres et de découvrir de nouveaux horizons. C'est notamment pour ces raisons que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est heureux de soutenir financièrement cet organisme », a fait savoir la ministre Beauchamp.

### **À propos du RIASQ**

Créé en 1995, le RIASQ est une corporation à but non lucratif dont la mission est d'organiser des activités éducatives de loisir culturel pour les jeunes du milieu collégial. Il regroupe la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, des centres d'études et des

Québec	Montréal
225, Grande Allée Est, bloc A,	480, boul. Saint-
1 <sup>er</sup> étage	Laurent, 7 <sup>e</sup> étage
Québec (Québec) G1R 5G5	Montréal (Québec) H2Y
Téléphone : 418 380-2310	3Y7
Télécopieur : 418 380-2311	Téléphone : 514 873-
www.mcccf.gouv.qc.ca	2137
	Télécopieur : 514 873-
	0980



campus du Québec. En 2011-2012, 68 établissements d'enseignement au service de 153 114 étudiants et étudiantes sont membres du RIASQ.

— 30 —

Sources : Hélène Sauvageau  
Attachée de presse de la ministre  
de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
418 644-0664

Valérie Rodrigue  
Attachée de presse de la ministre  
de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine  
418 380-2310